



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 29 mars à 19h00, le conseil municipal de la commune de Macau appelé à siéger par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour adressée au moins 5 jours francs avant la présente séance s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de Madame Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Maire.

Étaient présents : Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Sylvain LALANNE, Anne SAVIN DE LARCLAUZE, Dominique QUÉTEL, Guillaume LAFON, Angélique BANALES, Jean LAURENT, Danièle MOULIA, Michel BOITEL, Christine NADALIÉ, Christophe LESTAGE, Eric ROBIN, Billy BLAZQUEZ, Marianne WARNET, Julie EPELVA, Denis COURREGELONGUE, Sébastien MONRIBOT,

Ont donné procuration : Vincent JAUBERT à Danièle MOULIA, Thierry DUROUSSEAU à Billy BLAZQUEZ, Zohra GALLIEN à Julie EPELVA, Delphine JESSON à Guillaume LAFON, Quentin MANCIET à Dominique QUÉTEL, Christophe NGUYEN à Sylvain LALANNE,

Absents excusés : Eve DUTRUCH, Jean-Michel LESCOUBE, Jessica DUNIAUD,

Absent : Stéphane TURPEAU

### DELIB-2022-22

#### PROJET INITIATIVES JEUNES

Guillaume LAFON rapporte au conseil les travaux de la commission éducation et citoyenneté. La commission souhaite soutenir des actions de jeunes citoyens engagés dans la vie communale, dans la vie locale.

A cet égard, la commission propose la mise en place d'un dispositif intitulé « Projet Initiatives Jeunes » ce dispositif vise le soutien et l'encouragement d'initiatives des jeunes macaodais de 12 à 25 ans.

Ces initiatives devront porter des projets d'intérêt général et avoir un impact local, national et/ou international autour de différents thèmes comme le développement durable, la Santé, la Culture, le Sport, l'engagement citoyen, etc. Tout projet présenté respectera les principes de la laïcité.

Une bourse sera attribuée à chaque projet retenu.

Guillaume Lafon présente le règlement d'intervention intégré au dossier de candidature qui fixe les conditions et les modalités d'attribution.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le dispositif « Projet Initiatives Jeunes »
- Précise que chaque bourse attribuée ne pourra dépasser 80% du financement du projet et sera plafonnée à 1000€.
- Approuve le dossier de candidature intégrant le règlement annexé à la présente.
- Décide de fixer une enveloppe annuelle de 10 000 € qui sera inscrite au Budget chaque année

Pour copie conforme au registre,  
Fait à Macau, le 31 mars 2022  
Le Maire,

Chrystel COLMONT-DIGNEAU  
A signé

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui affiché en mairie et sera publié ce jour sur le site de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et sa publication.

# PROJET INITIATIVES JEUNES

## Dossier de candidature



# Règlement du dispositif PROJET INITIATIVES JEUNES

## **Article 1-Objet :**

Le dispositif « Projet Initiatives Jeunes » vise à soutenir et à encourager les initiatives individuelles ou collectives des jeunes macaudais (au moins 50% des jeunes du groupe devront habiter la commune)

Des projets à caractère d'intérêt général ou d'utilité sociale général devront avoir un impact local, national et/ou international autour de différents thèmes comme le développement durable, la Santé, la Culture, le Sport, l'engagement citoyen, etc.

Tous les projets présentés devront être réalisés en dehors des cadres de la scolarité et de la formation professionnelle.

Les jeunes pourront se faire accompagner s'ils le souhaitent, par un tiers (ils devront dans ce cas remplir la fiche d'attestation d'accompagnement). Faire des jeunes des acteurs engagés dans la vie locale est l'objectif de ce dispositif.

Sont exclus :

- les projets de création d'activités économiques (hors projet d'économie sociale et solidaire)
- les projets professionnels et les aides à la formation
- les projets portant atteinte aux Droits de l'Homme ou à visée confessionnelle ou politique
- les projets conçus dans le temps scolaire et les frais d'études

## **Article 2- Conditions**

Les jeunes candidats doivent être âgés de 12 à 25 ans inclus, constitués ou non en association. La majorité est obligatoire pour l'attribution des bourses concernant un projet se réalisant à l'étranger. Le représentant du projet signera un engagement sur l'honneur à la réception de la bourse. Chaque participant pourra se faire accompagner par la personne ou l'organisme de son choix dans la réalisation de son projet (association, centres d'animation, professionnels.) Le projet devra respecter l'échéancier proposé.

## **Article 3- Attribution d'un financement par le biais d'une bourse**

Dans leurs dossiers, les participants doivent présenter la thématique du projet, leur motivation, et le mode d'échange et la communication qu'ils souhaitent mettre en œuvre (avant et après la validation du jury).

Validation des bourses :

- 1 - Instruction de la demande
- 2 - Jury composé de 2 Conseillers Municipaux de la commission éducation et citoyenneté, et de 2 membres cooptés + l'adjoint délégué à l'éducation et citoyenneté.

Le jury attribue les bourses, après examen du dossier et entretien avec les participants.

Les décisions du jury sont sans appel, elles sont notifiées au correspondant du projet. Le jury peut renvoyer sa décision à une session ultérieure, de plus une même personne ne peut, sauf exception motivée, participer à deux projets financés la même année.

#### **Article 4- Versement**

La bourse qui pourra représenter 80% du financement du projet et sera néanmoins plafonnée à 1000€.

La bourse sera versée sur présentation des justificatifs sous formes de devis validés (titre de transport, hébergement, etc). La commune se réserve le droit de verser en 2 fois la bourse

#### **Article 5- Promotion, diffusion, communication**

Le jury attachera une attention particulière à la communication publique du projet.

Cette communication devra être mentionnée dans le budget du projet.

Par ailleurs, les participants acceptent que la ville de Macau rende compte de leur action. Ils s'engagent aussi à faire mention de l'aide « Projet Initiatives Jeunes » de Macau sur les supports de communication qu'ils éditent.

Les bénéficiaires sont susceptibles d'être contactés pour un témoignage oral autour de leur projet dans le cadre de manifestations municipales.

#### **Article 6-Responsabilité**

La ville de Macau, le jury et les partenaires associés ne sont en aucun cas responsables des conditions dans lesquelles le projet est réalisé. Les participants doivent eux-mêmes, prendre les dispositions réglementaires et contracter, le cas échéant, avec les assurances nécessaires. Ils signent une déclaration sur l'honneur concernant l'utilisation des sommes attribuées et les parents une autorisation pour les mineurs, ils s'engagent à restituer les sommes perçues dans le cas où le projet lauréat n'est pas réalisé.

#### **Article 7- Dépôt des dossiers**

Les dossiers doivent être déposés ou envoyés à la mairie de Macau qui assure le suivi des dossiers.

## Conseils de préparation du projet

Le dossier est l'instrument principal de communication avec le jury. Il faut être précis sur les motivations et les intentions. Il faut être patient dans la rédaction du projet.

Pour chaque candidat (individuel et collectif), ces pièces devront être fournies :

- un justificatif de domicile
- une lettre de candidature (uniquement le porteur du projet si collectif). Le titre du projet met en avant le thème développé avec quelques phrases explicatives. La lettre de candidature est très importante afin d'attirer l'attention des membres du jury sur la pertinence de votre projet. Vous devez préciser en quoi consiste votre projet (ce que vous allez faire et comment). Vous devez expliquer pourquoi vous souhaitez réaliser ce projet : quelles sont vos motivations (etc). Quelles sont vos attentes sur ce projet. Vous pouvez préciser comment vous souhaitez faire connaître votre projet (communication)

### **Le budget :**

Vous devez construire un budget qui doit prévoir l'ensemble des dépenses et recettes envisagées. Attention le sérieux et la pertinence du budget sont les éléments déterminants du jugement de la préparation de votre projet. Si vous ne connaissez pas les prix d'une location de matériel par exemple, n'hésitez pas à demander des devis. Il faut impérativement prévoir toutes les dépenses ; Le montant de la bourse doit apparaître en recette.

Le jury sera sensible à toutes actions alternatives que vous trouverez pour financer votre projet :

- solliciter différents organismes pour l'obtention de bourses
- mobilisation personnelle, organisation d'opérations d'autofinancement...

### **Ultimes Conseils**

Il est obligatoire de remplir l'autorisation parentale sans quoi la bourse ne sera pas attribuée. N'oubliez pas de retourner vos justificatifs pour paiement du solde de la bourse. Tout candidat s'engage à restituer l'action réalisée sous différentes formes proposées ou choisies.

# FICHE PROJET

## Titre du projet :

- Projet individuel
- Projet collectif

## QUI ?

Le représentant du projet

NOM : ..... PRENOM : ..... Date de naissance : .....  
Age : .....  
Adresse : .....  
Courriel : ..... Tel : .....et/ou .....

Les autres membres du groupe :

NOM : ..... PRENOM : ..... Date de naissance : .....  
Age : .....  
Adresse : .....  
Courriel : ..... Tel : .....et/ou .....

NOM : ..... PRENOM : ..... Date de naissance : .....  
Age : .....  
Adresse : .....  
Courriel : ..... Tel : .....et/ou .....

NOM : ..... PRENOM : ..... Date de naissance : .....  
Age : .....  
Adresse : .....  
Courriel : ..... Tel : .....et/ou .....

NOM : ..... PRENOM : ..... Date de naissance : .....  
Age : .....  
Adresse : .....  
Courriel : ..... Tel : .....et/ou .....

NOM : ..... PRENOM : ..... Date de naissance : .....  
Age : .....  
Adresse : .....  
Courriel : ..... Tel : .....et/ou .....





**Prolongements envisagés :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Avec Qui ?**

Accompagnateurs : (nom, prénom, coordonnées, autres partenaires tels qu'une association)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Rôle du ou des accompagnateurs :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

(N'hésitez pas à joindre à ce dossier tout document qui pourrait aider à une meilleure compréhension de votre projet)

**Echéancier:**

(indiquer les différentes étapes de votre projet)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES	RESSOURCES
Achats (à détailler) .....€	Autofinancement : .....€
.....€	Apport(s) personnel(s) .....€
.....€	Recette/ventes .....€
.....€	Autres (à préciser)
.....€	.....€
.....€	.....€
Locations .....€	Parrainage .....€
.....€	.....€
.....€	.....€
Transport/frais de déplacement. ....€	.....€
Consommables .....€	.....€
Frais de communication .....€	Autres aides
Prestations de service .....€	et Subventions (à préciser) .....€
.....€	.....€
Assurances .....€	.....€
autres (à préciser) .....€	Dispositif Projets Initiatives Jeunes de
.....€	Macau .....€
.....€	
<b>Total des dépenses : .....€</b>	<b>Total ressources : .....€</b>

### Attention :

- Le budget doit être équilibré (montant des dépenses égal au montant des ressources).
- Détailler (éventuellement sur un document joint) les modes de calcul des sommes indiquées.

### Pièces à joindre au dossier obligatoirement :

- Un Relevé d'Identité Bancaire ou Postale original
- Numéro Siret ET Statut de l'association, composition du bureau et récépissé de déclaration en préfecture lorsque le projet est porté par une association
- Une autorisation parentale pour chaque jeune mineur participant au projet
- Toute pièce permettant de comprendre et de vérifier les éléments du projet

# Attestation d'accompagnement

\* \* \*

Je soussigné(e) Mme / Mlle / M (Prénom, Nom).....

En qualité de .....

Nom de l'organisme ou de la structure accompagnatrice : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Certifie par la présente accompagnée le projet intitulé.....

Présenté à la Ville de Macau par Mme / Mlle / M (Prénom, NOM du représentant du projet)

Nature de l'accompagnement :

<input type="checkbox"/> Moral	<input type="checkbox"/> En nature (prêt de matériel, de salle...) :
<input type="checkbox"/> Financier (montant à préciser) :	<input type="checkbox"/> Médiatique
<input type="checkbox"/> Technique ou pédagogique	<input type="checkbox"/> Autre

Précisions sur votre apport et sur votre rôle dans le projet :

.....  
.....  
.....

Pourquoi avez-vous apporté votre soutien à Mme / Mlle / M .....

.....  
.....  
.....

Remarques et avis sur le projet : .....

.....  
.....  
.....

Fait à ....., le .... / .... / .....

Cachet de l'organisme

signature :

# Autorisation Parentale

\* \* \*

Une attestation pour chaque jeune mineur participant au projet

\* \* \*

## Partie à compléter par le représentant légal :

Je soussigné(e), Mme, Mlle,

M. ....

(Prénom, NOM du représentant légal),

Représentant légal de :

Mme, Mlle, M.

.....

(Prénom, NOM du représentant du projet)

certifie avoir pris connaissance du projet intitulé :

.....

présenté à la Ville de Macau.

Nous dégageons de la Ville de Macau toute responsabilité relative à sa réalisation.

J'autorise mon enfant..... à participer à ce projet dans le cadre du dispositif « Projets Initiatives Jeunes » mis en place par la Ville de Macau.

Fait pour valoir ce que droit.

A ..... le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Signature du représentant légal  
Précédée de la mention manuscrite  
« Lu et approuvé »

## Engagement déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) .....

Candidat à la bourse ou représentant du projet (pour un projet collectif) :

- certifie avoir pris connaissance et accepté le règlement du dispositif
- déclare être bénéficiaire du dispositif « Projet Initiatives Jeunes » de la Ville de Macau d'un montant de.....(ne pas remplir) en vue de réaliser le projet suivant :

.....

Je déclare utiliser cette somme uniquement pour la réalisation du projet présenté au jury et je m'engage :

- à réaliser le projet indiqué ci-dessus dans les délais prévus, à fournir les preuves de sa réalisation (sans quoi la subvention attribuée devra être reversée) dans la manière dont il aura été présenté au jury de la Ville de Macau,
- utiliser la bourse uniquement pour la réalisation de celui-ci,
- à restituer les sommes perçues pour le cas où le projet ne pourrait être réalisé,
- A remettre un compte-rendu d'expérience, et/ou à répondre à un questionnaire et à participer à une restitution publique de l'expérience.

Je m'engage à participer à toutes formes de communication éventuelles (mise en ligne de témoignages sur le site Internet, témoignages oraux...), à prendre le plus grand soin de la communication en mentionnant le cas échéant le soutien « Projets Initiatives Jeunes » de la Ville de Macau, et autorise la transmission des coordonnées aux médias.

J'atteste que la subvention versée dans ce cadre par la Ville de Macau est une aide à la réalisation de mon projet mais en aucun cas la responsabilité de ce projet ne saurait reposer sur la Ville de Macau.

Fait à .....

Le .....

Signature